

QuickTime™ et un  
décompresseur TIFF (non compressé)  
sont requis pour visionner cette image.

## Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques

QuickTime™ et un  
décompresseur TIFF (non compressé)  
sont requis pour visionner cette image.

### DOSSIER DE DEMANDE D'ATTRIBUTION PARTICULIÈRE du Brevet Fédéral 4<sup>ème</sup> degré FFN

Dossier à renvoyer par courrier à :  
L'ERFAN POITOU-CHARENTES  
Adresse  
Comité Poitou-Charentes Natation  
2 allée de la Chennevière  
86000 Poitiers

PHOTO DU  
CANDIDAT

**Avant le : 28 Mai 2012**

Nom : ..... Prénom : ..... Sexe : ...  
Date de naissance : ..... Lieu : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Tel : ..... Courriel : .....  
Club (en entier) : .....  
Lieu d'exercice : .....  
Fédération : ..... N° de licence : .....

*Partie réservée à l'ERFAN*

Dossier reçu le : ..... complet  incomplet

N° de dossier : .....

Dossier retourné (si besoin) le : .....

Dossier reçu à nouveau le : ..... complet  incomplet

CONSEIL INTERFEDERAL DES ACTIVITES AQUATIQUES

MESURE PARTICULIERE D'ATTRIBUTION DU BREVET FEDERAL 4ième degré FFN

Parcours personnel :

1. **Expérience de pratique sportive :** .....

Discipline(s) : .....

.....

.....

.....

2. **Titre (s) ENF** <sup>1</sup>

<sup>1</sup> Cochez la ou les cases concernées

Evalueur ENF1

Evalueur ENF2

3. **Diplôme(s)** <sup>1</sup>

BEESAN option d'entraînement suivie : .....

BEES 1er option : .....

1. Quelle est votre expérience dans le domaine de l'enseignement et/ou de l'entraînement (le nombre d'années, le niveau de pratique, dans quelle structure...) :

2. Quelle est votre expérience en tant que dirigeant (le nombre d'années, la fonction occupée, dans quelle structure...) :

3) Quelle est votre expérience dans le domaine de la formation (conseiller pédagogique, formateur ? : le nombre d'années, la fonction occupée, dans quelle structure...) :

*Rappel des enjeux : Le titulaire du BEESAN et du BF4 dans une des disciplines de la natation se voit attribuer le DE JEPS dans la mention correspondante à sa discipline, par conséquent, la qualité de la formation doit être identique sur tout le territoire.*

*La formation est ouverte à toutes les personnes titulaires du BEESAN au sein d'une fédération du CIAA ayant signé la convention avec la FFN.*

Je sollicite la possibilité de bénéficier de la mesure particulière d'attribution du brevet fédéral 4<sup>ème</sup> degré de la Fédération Française de Natation.

Fait à, ..... Le : .....

Signature du demandeur

CONSEIL INTERFÉDÉRAL DES ACTIVITÉS AQUATIQUES

MESURE PARTICULIÈRE D'ATTRIBUTION DU BREVET FÉDÉRAL 4<sup>ième</sup> degré FFN

Liste des pièces à fournir pour les licenciés d'une fédération sportive du CIAA

Partie réservée  
à l'ERFAN

- |                          |  |                          |
|--------------------------|--|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> | Une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | Un récépissé ou justificatif de la licence                 | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | Une photocopie justifiant du titre d'évaluateur ENF 1      | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | Une photocopie justifiant du titre d'évaluateur ENF 2      | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | Un chèque à l'ordre de l'ERFAN : 935 €                     | <input type="checkbox"/> |
- couvrant les frais de formation ainsi que les frais de gestion nationale du dossier et de fourniture du diplôme d'un montant de 35,00 euros

Fournir la ou les copies des diplômes ou justificatifs parmi :

Partie réservée  
à l'ERFAN

- |                          |   |                          |
|--------------------------|---|--------------------------|
| <input type="checkbox"/> | Le BEESAN   | <input type="checkbox"/> |
| <input type="checkbox"/> | Si nécessaire, une certification en cours de validité attestant de la capacité à secourir une personne en difficulté dans l'eau | <input type="checkbox"/> |

**Fournir la ou les copies des justificatifs parmi :**

Partie réservée  
à l'ERFAN



Une attestation justifiant d'une expérience pédagogique de « perfectionnement sportif » dans une des disciplines de la natation ou en nage avec palmes, au sein d'un club du conseil interfédéral des activités aquatiques, d'une durée de 350 heures minimum pendant 3 saisons sportives au moins, au cours des 5 dernières années précédant la demande d'attribution. Cette expérience est attestée par le directeur technique national ou son représentant de la fédération concernée.